

Société | Starperche : l'élite des perchistes en compétition à Bordeaux



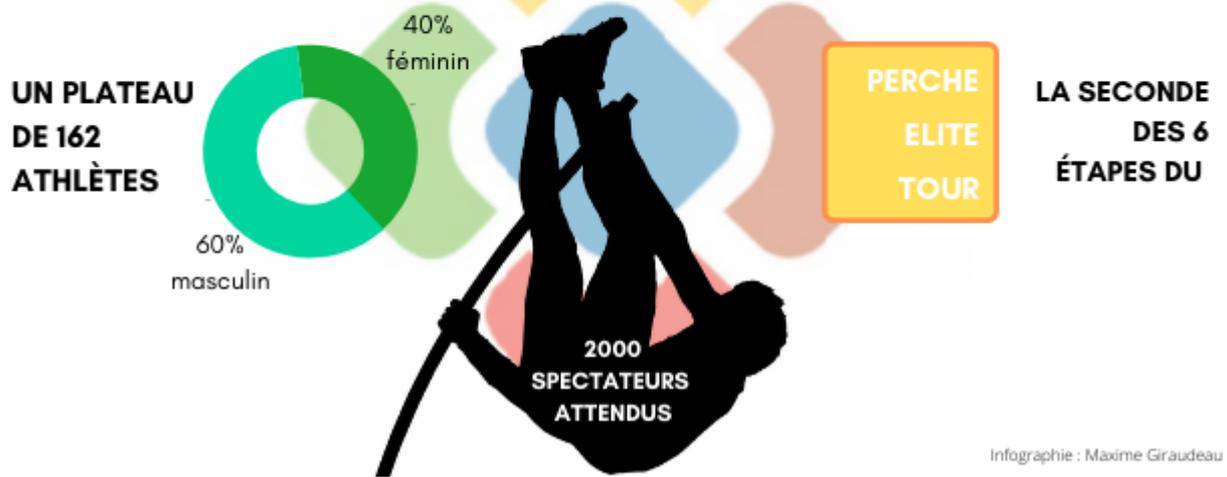
Des dizaines d'athlètes vont s'envoyer en l'air samedi 18 janvier au Palais des Sports de Bordeaux. Le meeting Starperche est de retour après 13 ans d'absence et promet un beau spectacle aérien avec le gratin français de la discipline comme Renaud Lavillenie et Jean Galfione. Rencontre avec Damien Dossevi, co-organisateur de l'événement.

« Finalement je n'ai pas mis le bonnet », s'amuse Damien Dossevi. Nous sommes dix jours avant Starperche et il fait un peu moins froid que prévu, ce matin-là, sur le Stade Stéhélin, quartier ouest de Bordeaux. Damien est perchiste, plusieurs fois sélectionné en équipe de France et même champion d'Europe espoirs en 2005. « Jean-François Raffalli nous souffle l'idée d'un retour de Starperche à l'hiver 2018. Il nous dit que ce serait pour l'an prochain » se souvient Damien. Raffalli est un ancien athlète de haut-niveau, commentateur mais surtout créateur du "Perche élite tour". Ce circuit hivernal de meetings de saut à la perche réunit chaque année, les meilleurs spécialistes français et internationaux depuis 2006. L'étape bordelaise Starperche en fait partie cette année-là mais disparaît des radars après l'édition 2007.



Carnet d'adresses

Aux côtés de Damiel, sa perchiste d'amie Marion Lotout – passée plusieurs fois par la case équipe de France – a le même souhait : faire revenir Starperche. « En 2000, pour la toute première édition, on avait peint les affiches; on allait voir les commerçants » témoigne Damiel. La démarche était déjà artisanale; les deux perchistes s'en inspirent pour porter le projet version 2020. Ils sont suivis par l'association Objectif Perche Atlantique qui promeut la discipline « la plus spectaculaire de l'athlétisme » selon leurs dires. « Nous avons envoyé des mails à des partenaires potentiels. Ça ne répondait pas. » Il faut donc affiner les cibles et le réseau pour espérer obtenir les financements nécessaires. Le déclic ? L'hôtel Mercure quartier Saint-Jean leur propose des tarifs réduits pour l'hébergement des athlètes. Six partenaires privés et quelques institutions publiques plus tard, dont la mairie de Bordeaux, l'affaire est montée. « Nous maîtrisons mieux la partie invitation des athlètes, commente Damiel, Renaud Lavillenie m'a tout de suite dit oui. » C'est effectivement plus facile quand on a le numéro du champion olympique français. De quoi réunir un beau plateau d'athlètes. 162 pour être précis, du niveau régional à un recordman du monde, en passant par quelques vieilles pointures.



Objectif Jeux Olympiques

Les perchistes du cru 2020 s'envoleront donc dans le Palais des Sports, en centre-ville de Bordeaux. Une salle mieux lotie que l'ancien gymnase Stéhélin où avaient eu lieu les éditions précédentes. La capacité passe de 500 à 2 000 personnes. « La mairie nous a ouvert les portes et ça a changé notre vision » se réjouit Damiel. Dès le vendredi 17 janvier, les scolaires défilent dans l'enceinte couverte pour s'initier au maniement de la perche. De jeunes amateurs aguerris prendront ensuite part à une compétition, maillots de clubs régionaux au corps et pointes serrées aux pieds. « En fin de journée ce sera le concours des vieilles charries » comme l'appelle Damiel. Comprenez que les anciens reprendront du service, le temps d'une soirée, avec Jean Galfione, champion olympique en 1996, perche en tête. Samedi 18, place aux concours officiels : des régionaux le matin aux élites en début de soirée. On parle presque de voltige aérienne. « Marion [Lotout] sera préservée, au maximum, pour qu'elle saute dans de bonnes conditions » assure Damiel. Car Marion est l'athlète du groupe qui vise les Jeux Olympiques de Tokyo, cet été. 4m70 c'est la barre à franchir pour espérer y aller. Le co-organisateur en est sûr : « les performances seront là, avec le public on aura l'ambiance en plus. Grâce aux encouragements, les perchistes s'envoleront. »

La billetterie : <https://perche-atlantique.fr/starperche-2020/>

Maxime Giraudeau
Crédit Photo : Benlaf Photographie
Publié sur aqui.fr le 10/01/2020
[Url de cet article](#)